



1 jour (7 heures)
PRÉSENTIEL OU
DISTANCIEL

► 17/06/2026
► 04/12/2026



Adhérent
885 € HT

Non-adhérent
980 € HT
Repas offert



Public concerné

Toute personne souhaitant organiser les délégations de pouvoirs en tenant compte du cadre juridique et des enjeux de responsabilité des dirigeants.



Prérequis

Pas de prérequis



Moyens pédagogiques et d'évaluation

- Travaux de groupe
- Illustration pratique
- Activités digitales
- Rapport d'auto-évaluation



Profil formateur(s)

Directrice de la trésorerie, forte de 25 ans d'expérience en groupes internationaux et en conseil, elle met son expertise au service de la structuration de la fonction trésorerie.

PROCESS, CONTRÔLE ET CONFORMITÉ

ORGANISER ET GÉRER LES POUVOIRS BANCAIRES

Faites de la structuration des pouvoirs bancaires un levier de sécurité, de conformité et d'efficacité ! Cette formation vous permet de maîtriser le cadre juridique des délégations, de prévenir les risques de responsabilité et d'aligner votre organisation avec les exigences du contrôle interne. Vous explorerez aussi les bonnes pratiques de gestion, de suivi et de mise à jour des pouvoirs, ainsi que les solutions de dématérialisation en cours de déploiement. Études de cas, analyse de documents et retours d'expérience rythmeront cette session résolument opérationnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir organiser les délégations de pouvoirs en fonction du contexte de l'entreprise : cadre juridique, gouvernance et organisation
- Connaître les enjeux en matière de responsabilité civile et pénale pour les dirigeants

PROGRAMME

L'ENCADREMENT JURIDIQUE DES POUVOIRS BANCAIRES

- La typologie des délégations (signature vs pouvoir)
 - L'organisation des pouvoirs en fonction de la forme sociale de l'entreprise
 - Les types de pouvoirs pouvant être délégués
 - Délégations et contrat de travail
- L'organisation juridique des délégations de pouvoirs
 - La chaîne de délégation : qui peut déléguer et à quelles conditions ?
 - Les principes clefs du droit français
 - La forme et le contenu des délégations
- La gestion des responsabilités pénales
 - Les conditions de l'exonération de responsabilité du délégant
 - Les situations pour lesquelles la responsabilité du délégant est maintenue

- Les règles d'or en matière d'organisation des pouvoirs bancaires (nombre de signatures, contrôles...)
- Les obligations de contrôle des banques
- Comment gérer les pouvoirs bancaires (suivi, mise à jour) en respectant les principes de contrôle interne et de sécurité, selon la taille et le contexte de l'entreprise ?

Travail de groupe

- Échanges sur la base des contextes particuliers des participants : points forts/points faibles de leur organisation, problèmes rencontrés...
- Les participants peuvent se munir d'un exemple de leurs délégations ou de tout document lié à la gestion des pouvoirs bancaires sur lequel ils souhaitent avoir un regard extérieur

VERS UNE GESTION DÉMATÉRIALISÉE DES POUVOIRS BANCAIRES

- Le contexte : évolutions juridiques et techniques
- Les solutions du marché
- Les projets de place en cours

Illustration pratique

- Retours d'expériences sur des projets d'industrialisation de la gestion des pouvoirs bancaires

LE CONTRÔLE INTERNE ET LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS BANCAIRES

- Les principes de contrôle interne et leurs impacts organisationnels
 - La ségrégation des tâches
 - La traçabilité, l'auditabilité